

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi vingt-trois mai s'est tenue sur le campus d'Abomey-Calavi, une séance de validation du procès-verbal de suivi de la gestion du projet CoE-EIE de l'EPAC par le Comité d'Audit de l'Université d'Abomey-Calavi, organisé autour des trois (3) points ci-après :

- point des missions de contrôle enregistrées par le CoE-EIE au 31 mars 2024 ;
- niveau de performance atteint et difficultés rencontrées au 31 mars 2024 ;
- recommandations du Comité d'Audit de l'UAC au titre du premier trimestre 2024.

Étaient présents à la séance trois (3) membres : Professeur Sylla KARIMA, Présidente du Comité d'Audit de l'UAC, Docteur Jesse ERIORA, Rapporteur du Comité d'Audit de l'UAC et Monsieur Y'An Fiacre DANON, Membre du Comité d'Audit de l'UAC.

1. Point des missions de contrôle enregistrées par le CoE-EIE au 31 mars 2024

Au niveau du centre CoE-EIE de l'EPAC au campus de Calavi, les travaux de commissariat aux comptes (CaC) ont démarré effectivement le vendredi 15 mars 2024 par une séance de cadrage à laquelle toutes les parties prenantes de la mission y ont participées. Le commissaire aux comptes du centre, Cabinet d'Audit FIDEXCA sarl, a conduit la séance qui porte sur les six (6) points inscrits à l'ordre du jour ci-après :

- objectifs et résultats attendus de la mission du commissariat aux comptes ;
- démarche méthodologie de la mission ;
- mise à disposition de l'équipe des documents nécessaires/sollicités pour une bonne exécution des travaux ;
- planning des travaux de commissariat aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- mise à disposition d'une salle de travail pour la conduite des travaux ;
- disponibilité des membres de l'Unité de gestion du projet.

Les travaux de terrain sont prévus pour démarrer le lundi 18 mars 2024.

Le procès-verbal du comité d'audit de juin 2024 déclinera les résultats et l'opinion du CaC sur l'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 du CoE-EIE.

Par ailleurs, les travaux d'audit de l'IGF étant semestriels, nous n'avons pas eu le rapport de ce corps de contrôle au cours du premier trimestre 2024.

2. Niveau de performance atteint et difficultés rencontrées au 31 mars 2024

2.1. Niveau de performance atteint au 31 mars 2024

Le Plan de Travail annuel budgétisé (PTAB) du projet CoE-EIE pour le compte de l'exercice 2024 élaboré et examiné par le Comité national de Pilotage (CNP) le 23 novembre 2023 et soumis/déposé sur la plateforme Sharepoint le 17 décembre 2023 (consultable par les bailleurs et l'Association des Universités africaines (AUA)). Ce PTAB a fait l'objet d'Avis de non Objection (ANO) effectivement le 23 janvier 2024.

Le PTAB 2024 du Centre a été élaboré, examiné et soumis à bonne par l'Unité de gestion du projet.

Parallèlement, l'Unité de gestion du projet CoE-EIE a pris des dispositions nécessaires pour le basculement et la mise à jour des données financières et comptables du SYSCOHADA révisé en Système comptable des Entreprises à But non lucratif (SYSCEBNL) suivant les dispositions et normes comptables pour la gestion des projets dans l'espace OHADA, entrées en vigueur dès le premier janvier 2024. Aussi, la formation des acteurs à l'appropriation de ce système s'avère nécessaire et urgente bien que la concrétisation de l'accompagnement soit intervenue avec assez de retard. Un contrat a été signé (courant juillet 2024) avec un prestataire pour l'accompagnement des acteurs dans le processus de mise à jour des données avec l'implémentation du SysCEBNL au logiciel comptable SUCCES utilisé par le projet.

Ce changement de système comptable au niveau du projet a occasionné la non disponibilité des données financières et comptables du Centre au 31 décembre 2024.

2.2. Difficultés rencontrées par l'équipe de projet

Au nombre des difficultés rencontrés par l'Unité de gestion du centre, nous avons :

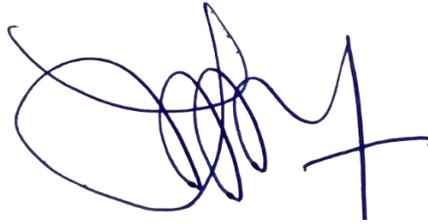
- changement de système comptable (SysCOHADA révisé à SysCEBNL) entré en vigueur le premier janvier 2024 ;
- insuffisance de personnel à la comptabilité du projet, qui se résume au seul comptable du projet, au regard de la densité des tâches quotidiennes et périodiques à exécuter au jour le jour.

3. Recommandation

Il serait plus réaliste et objectif d'étoffer l'effectif du personnel de la comptabilité du projet CoE-EIE pour un meilleur rendement.

C'est sur cette recommandation que prend fin le présent procès-verbal rédigé en un exemplaire original pour servir valoir ce que de droit.

A signé pour le compte du Comité d'Audit de l'UAC :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a vertical stroke ending in a horizontal crossbar.

Professeur SYLLA DOUCOURE Karima

Présidente Comité d'Audit de l'UAC